

## DE RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

O.V.N.I.

UNITÉ

B.T.

—000000—

CODE UNITÉ

PROCÈS-VERBAL N° / 19  
P.V. N° 39 / 1991

ENQUÊTE O.V.N.I.

N° PIÈCE

1

N° FEUILLET

1/1

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

**Objet** : enquête O.V.N.I.**Référence** : phénomène observé le Samedi 03 Février 1991 à

91307448

NOUS SOUSSIGNÉ(S) G. D., gendarme, Officier de Police Judiciaire en résidence à la  
Brigade de \_\_\_\_\_  
VU L'ES) ARTICLE(S) 16 à 19 & 75 du Code de Procédure Pénale, \_\_\_\_\_  
RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE HEURE

I - PREAMBULE

CE JOUR, 03 Février 1991 en service sur la commune de \_\_\_\_\_, district de \_\_\_\_\_, ap-  
prenons qu'un phénomène lumineux a été observé dans le ciel au cours de la nuit précé-  
dente, phénomène suivi d'un grand bruit.

Nous avons rendu compte du fait à nos autorités hiérarchiques par message n°08/BR/91  
du 03 Février 1991. Sur instruction de notre commandant de Compagnie nous avons ouvert  
une enquête, objet du présent.

II - ENQUÊTE

Nous avons recensé deux témoins visuels du phénomène, témoins dont les affirmations  
concordent. Ces derniers ont observé le phénomène chacun d'un lieu différent, ne se co-  
naissent pas et n'ont pu se mettre d'accord avant d'être entendu séparément.

Leurs auditions font l'objet des pièces 2 & 3 de notre procédure.

Le phénomène observé serait le suivant :

- Date et heure : 03 Février 1991 peu après 03 heures 00.
- Lieu et direction du déplacement : Le phénomène a été observé depuis \_\_\_\_\_ et \_\_\_\_\_  
village se trouvant sur la côte Ouest de l'île \_\_\_\_\_. Selon le premier témoin  
le déplacement aurait eu lieu selon un axe Sud-Ouest/Nord-Est, selon le second sur  
un axe Ouest/Est.
- Caractéristiques du phénomène : boule jaune orangée de taille considérable dégageant  
une intense lumière blanche. Aucun bruit de propulsion quelconque. Durée ne dépas-  
sant pas la minute. Grand bruit en fin d'observation du phénomène (probablement chu-  
te en mer).

Nous joignons au présent une carte de l'île \_\_\_\_\_ où nous avons figuré l'emplace-  
ment des témoins et les axes d'observation relevés. Cette carte fait l'objet de la pièce  
n° 4 du présent.

DESTINATAIRES (Suite) :

2 Mr le Ministre de la Défense, Direction Générale de la Gendarmerie Nationale,  
Bureau Défense Opérations

INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES

DATE DE CLOTURE

DESTINATAIRES

- |                          |   |  |
|--------------------------|---|--|
| <input type="checkbox"/> | 1 | Mr le Haut Commissaire de la Républi-<br>que |
| <input type="checkbox"/> | 1 | Mr le Procureur de la République             |
| <input type="checkbox"/> | 1 | Amiral, commandant des forces armées         |
| <input type="checkbox"/> | 1 | AUX ARCHIVES trace au Cdt de Groupement.     |

LE 18 Février 1991

SIGNATURE(S)

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)

ce jour, cinq Février mil neuf cent quatre vingt onze à quinze heures trente,

nous soussigné(s) C. D, gendarme, Officier de Police Judiciaire en résidence  
à la Brigade de \_\_\_\_\_,  
vu les articles 16 à 19 & 75 \_\_\_\_\_ du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

## PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

R A

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

M/

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

FILIAZION

DANS LES CAS OU CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS

SITUATION DE FAMILLE

concubinage 2 enfants

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION

retraité légion étrangère (MDI/Chef). \_\_\_\_\_

Nous trouvant au domicile de l'intéressé à \_\_\_\_\_, comparait devant nous la personne dénommée ci-dessus, qui, entendue séparément déclare :

"Samedi matin 03 Février 1991 peu après 03 heures, je me trouvais dans mon bureau en train de boire un café et de fumer une cigarette. Je faisais une pause dans mon travail.

Je suis affirmatif sur l'heure, j'écoutais la radio \_\_\_\_\_ et elle venait juste de diffuser les infos de 3 heures.

Le temps était au clair de lune (pleine lune). Il faisait beau temps. Donc peu après 3 heures les bananiers juste devant ma porte et la montagne au loin se sont soudain éclairés d'une intense lumière blanche comme un flash de photo. Le temps de sortir dehors, la source lumineuse avait déjà disparue derrière la montagne. J'ai entendu un bruit de glissement dans l'air, comme un objet qui glisse sans bruit de moteur dans l'air. Il n'y avait aucun sifflement. 1 minutes à 1 minute 1/2 après, alors que le bruit dans l'air avait disparu, j'ai entendu au loin un grand bruit comme si quelque chose était tombé fortement au sol. Je ne pense pas que le bruit provienne de la mer sauf si l'objet en question avait une forme creuse qui étouffe le bruit de l'eau. La trajectoire suivait la ligne environ.

À mon avis il peut s'agir d'un météorite ou d'un phénomène identique très bas. Il ne s'agit pas de fusée, obus ou quelque chose de la sorte puisqu'il n'y avait pas de sifflement. Je n'ai vu aucune forme particulière. Je suis à \_\_\_\_\_ depuis 8 ans et c'est la première fois que j'observe un phénomène identique. J'ai déjà vu des comètes : Cela n'était pas pareil. Je suis formel sur un point, la chose n'était pas poussée par une force quelconque mais tombait librement. D'autre part il devait s'agir de quelque chose d'important en volume vu le bruit de choc. La vitesse de déplacement était très rapide."

Le 05 Février 1991 à 16 heures.

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue.

L'OPJ

A signé au carnet de déclarations.

B.T.

P.V. N° 39 / 1991

## PROCÉDURE

## DE RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

## PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

## DE TEMOIN

N° PIÈCE

3

N° FEUILLET

1

/ 1

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)

ce jour, douze Février mil neuf cent quatre vingt onze à quatorze heures quarante cinq, nous soussigné(s) C. D., gendarme, Officier de Police Judiciaire en résidence à la Brigade de, vu les articles 16 à 19 & 75 du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

## PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

T. B.

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

M/

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

FILIAZION

DANS LES CAS OU CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS

SITUATION DE FAMILLE

célibataire

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION

, employé Mairie

(comptable).

Nous trouvant dans les locaux de la Mairie à, comparait devant nous la personne dénommée ci-dessus, qui, entendue séparément déclare :

"Le samedi 03 Février 1991 vers 3 heures du matin je me trouvais à mon domicile au fond de la baie de. Je ne dormais pas et regardais la mer.

Soudain j'ai vu une boule de feu venir du ciel et descendre vers la mer. Cette boule dégageait une lumière intense blanche et semblait pour sa part jaune orangée. Je l'ai vu descendre lentement vers la mer et y disparaître.

Le temps pendant le-quel la boule était visible je n'ai entendu aucun bruit. Par contre j'ai entendu comme une forte explosion au moment où l'objet s'est abîmé en mer.

La boule n'est pas venue de derrière moi : Elle est arrivée soudainement dans le ciel, devant moi, et s'est dirigée vers l'Est (Axe de la baie). Cette boule m'a paru de grande taille. C'est la première fois que je vois un phénomène tel. Il a duré moins d'une minute, je ne peux dire combien de temps avec exactitude.

Je n'ai rien d'autre à dire."

Le 12 Février 1991 à 15 heures.

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue.

L'OPJ

A signé au carnet de déclarations.